

LE RIZE

mémoires, cultures, échanges

villeurbanne

OFFRE CIFRE (3 ANS) APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN·E DOCTORANT·E EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LE RIZE

23-25 rue Valentin Haüy

69100 Villeurbanne

Tél. : 04 37 57 17 17

lerize@mairie-villeurbanne.fr

lerize.villeurbanne.fr

**Dépôt des dossiers de candidature
le 6 septembre 2024 au plus tard**

PLAN DE VILLEURBANNE

Source des données: <https://data.grandlyon.com/>

Echelle: 1/20000

LERIZE

villeurbanne

Dans le cadre de ses activités de recherche, Le Rize, centre mémoires, cultures, échanges - ville de Villeurbanne, recrute pour janvier 2025 un·e doctorant·e en sciences humaines et sociales, dans le cadre du dispositif Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), cofinancé par l'ANRT et la Ville de Villeurbanne pendant 3 ans.

PRÉSENTATION DU RIZE

Le Rize est un espace de culture et d'échange qui a pour mission de rassembler les Villeurbannais et Villeurbannaises autour de leurs cultures et leurs patrimoines et de favoriser le partage de leurs mémoires. Cet équipement culturel original est doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et de médiation, et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une large diffusion sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux mémoriels et patrimoniaux qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les guerres de mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires, des patrimoines et des cultures des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est en effet particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage culturel ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbannaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une distinction vis à vis de sa voisine lyonnaise.

La mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheurs qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbannaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo scientifique. Il ne s'agit pas non plus de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusions héritées du passé.

C'est en oeuvrant à la reconnaissance des témoignages de ceux qui en ont été privés, en donnant à ces témoignages la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la parole et la mémoire de ses habitants, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle.

La mise en lumière des bouleversements économiques, sociaux et environnementaux d'hier et d'aujourd'hui doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville du temps présent, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux majeurs auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

DOMAINES ET AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS

Le Rize est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines et sociales peuvent a priori trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Sciences historiques : histoire politique, sociale, culturelle et économique, histoire de l'art...
- Sciences de l'espace : géographie urbaine, sociale, culturelle et économique ; aménagement, urbanisme, architecture...
- Sociologie, anthropologie/ethnologie, psychologie sociale, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences du langage, information-communication...
- Sciences des arts, lettres et littérature, musicologie...

Même si les doctorats restent ancrés dans des disciplines universitaires, le Rize sera attentif à des propositions s'inscrivant dans une pluridisciplinarité, voire dans une transdisciplinarité assumée (études de genre, études urbaines...). Le projet de thèse devra être à la fois suffisamment précis pour que l'on puisse évaluer sa pertinence et sa faisabilité, tout en restant synthétique. De manière indicative, il pourra faire entre 5 et 10 pages (25 000 caractères maximum, bibliographie comprise).

Les candidat·e·s sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il se conforme aux problématiques propres au Rize et qu'il concerne le territoire villeurbannais (ou qu'il inscrit le territoire villeurbannais dans une démarche comparative).

Celles-ci s'articulent autour de trois thématiques principales :

MÉMOIRES URBAINES : il s'agit d'explorer et d'interroger la construction d'un territoire, au sens politique du terme. Les travaux d'Alain Belmont ont montré que s'était établie sur le temps long une spécificité de ce territoire villeurbannais, longtemps situé en dehors des juridictions lyonnaises, comme espace refuge pour des groupes contestataires ou marginaux. Des sujets portant sur l'histoire des formes de résistance, de mobilisations, de luttes qui ont émergé à Villeurbanne seront examinés avec attention. Sont également *a priori* pertinentes des propositions visant à éclairer l'affirmation de spécificités face à/à côté de Lyon, à travers les politiques sociales, culturelles, urbanistiques ... qui ont été déployées, notamment depuis la fin du XIX^e siècle. Les politiques du logement social, caractérisées par des phases d'innovation à certaines périodes du XX^e siècle, mais aussi au début du XXI^e, pourraient ainsi faire l'objet d'une attention particulière. Les mobilisations et actions contemporaines autour des questions environnementales et climatiques pourraient également donner lieu à des recherches.

Au moment où s'approfondit la construction métropolitaine, l'évolution du positionnement des acteurs du territoire villeurbannais représente également un enjeu de production de connaissances.

MÉMOIRES SOCIALES : marquée par l'industrialisation rapide et massive de son territoire à partir de la fin du XIX^e siècle, Villeurbanne a longtemps été associée à la culture et à l'identité ouvrière. Il s'agit de révéler et de valoriser une histoire sociale de ces classes populaires, qui laissent toujours moins de traces que les élites et dont la représentation s'est largement dévalorisée, puis effacée, dans la société contemporaine. Dans un contexte de transformation sociale accélérée depuis le début du XXI^e siècle, quelles sont les mémoires et les patrimoines ouvriers et populaires (matériels ou immatériels) susceptibles d'être transmis à des nouveaux arrivants sociologiquement plus diversifiés ?

Plus largement, dans une phase de transformation sociale rapide, il s'agit de travailler sur les mémoires et identités sociales en mouvement, alors que la question de la gentrification est aujourd'hui clairement posée dans un contexte villeurbannais de plus en plus attractif.

MÉMOIRES DE MIGRATION : L'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. Néanmoins, les conditions du peuplement du territoire villeurbannais ont rarement fait l'objet d'études scientifiques approfondies, alors que le sujet est plus que jamais au centre des préoccupations des sciences humaines et sociales. Selon les disciplines, on s'intéressera à la démographie historique, aux flux migratoires, aux parcours scolaires, aux mobilités résidentielles, aux commerces ethniques, aux pratiques culturelles et patrimoniales et même aux effets des politiques urbaines sur la composition des quartiers et sur les processus de ségrégation.

Les politiques menées dans le contexte villeurbannais vis-à-vis de ces populations venues d'ailleurs (politiques d'accueil ou de non accueil, lutte contre les discriminations...) pourront faire également l'objet de recherches spécifiques.

CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition du ou de la doctorant·e. Le Rize lui fournira les contacts nécessaires à ses recherches et l'assistera dans son travail éventuel avec les archives municipales.

Un contrat de collaboration de trois ans sera signé entre le Rize et le laboratoire de recherche auquel sera rattaché·e le ou la doctorant·e.

Une convention CIFRE de trois ans sera signée entre le Rize et l'ANRT pour l'octroi de la subvention accordée pour la durée de la thèse.

Un contrat de travail de trois ans sera établi entre la Ville de Villeurbanne et le ou la doctorant·e-salarié·e.

Salaire annuel brut : 23.700 € environ.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Le ou la doctorant·e recruté·e devra être titulaire d'un Master 2 dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Une disposition au travail en équipe est aussi requise, dans la mesure où le ou la doctorant·e travaillera en collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et de la médiation au Rize. Le ou la doctorant·e aura également en charge d'animer le pôle recherche du Rize, composé notamment des jeunes chercheur·e·s en master accueilli·e·s en résidence chaque année. Avec l'appui de la personne chargée de la valorisation de la recherche, il ou elle s'efforcera de faciliter l'intégration de ses travaux de recherche à la programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize, blog hébergé sur la plate-forme hypothèses.org, dont il aura aussi la responsabilité.

Le ou la doctorant·e sera en lien avec les équipes des archives et de la médiathèque afin de continuer à alimenter le fond bibliographique du pôle recherche.

Il ou elle programmera et animera des séminaires de recherche internes au Rize, afin de contribuer à diffuser au sein de l'équipement une culture de la recherche en sciences humaines et sociales.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de thèse (nouveauté, faisabilité...),
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize et du territoire villeurbannais comme sujet d'études (monographique ou dans un cadre comparatif),
- La motivation du ou de la candidat·e à s'insérer au sein d'un équipement culturel pluriel.

Les candidat·e·s seront pré-sélectionné·e·s sur dossier puis elles ou ils seront auditionné·e·s lors d'un entretien au cours duquel la motivation et les compétences recherchées seront particulièrement évaluées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidat·e·s doivent fournir les documents suivants :

- la fiche de candidature complétée
- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation
- une description du projet de thèse (25 000 caractères maximum, bibliographie comprise)
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur ou directrice de recherche
- l'attestation d'inscription pour l'année universitaire 2024/2025 sera fournie ultérieurement par le ou la candidate retenue.

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le vendredi 6 septembre 2024.

• par voie postale au plus tard vendredi 6 septembre 2024 minuit, cachet de la poste à l'adresse :

Le Rize
23 rue Valentin Haüy
CS 30 038
69625 Villeurbanne cedex

• ou dépôt du dossier complet à l'accueil du Rize au plus tard le vendredi 6 septembre, 17 heures

• ou par courriel avant le vendredi 6 septembre 2024 à midi.

Votre dossier ne doit pas dépasser les 3 Mo.
lerize@mairie-villeurbanne.fr

CALENDRIER

Date limite de remise des dossiers de candidature le vendredi 6 septembre 2024.

Entretiens pour les candidats pré-sélectionnés à partir du 16 septembre 2024

Recrutement en CDD par la Ville de Villeurbanne en janvier 2025

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Anne-Pascale Jacquin

Responsable administrative, directrice adjointe

04 37 57 17 02

ap.jacquin@villeurbanne.fr

Vincent Veschambre

Directeur du Rize

04 37 57 17 01

LE RIZE

23-25 rue Valentin Haüy

69100 Villeurbanne

04 37 57 17 17

lerize@mairie-villeurbanne.fr

<http://lerize.villeurbanne.fr>

blog recherche du Rize : mes.hypotheses.org

FICHE DE CANDIDATURE OFFRE CIFRE 2025-2028

NOM* :

Prénom* :

Date et lieu de naissance* :

Adresse personnelle*

Téléphone* :

Courriel* :

Université ou établissement d'enseignement supérieur :

Adresse :

Enseignant dirigeant les travaux universitaires* :

Sujet de thèse proposé par le/la candidat-e* :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discipline* :

.....

Date : Signature du/de la candidat-e :

* Les données personnelles recueillies dans ce formulaire, sont destinées à l'usage exclusif du personnel habilité du Rize et des ressources humaines de la Ville. Ce traitement est mis en place à des fins pré-contractuelles, pour la gestion des candidatures de chercheurs au sein du Rize. Ces données sont conservées pendant la présence du chercheur au Rize ou 2 ans après le dernier contact en cas d'issue négative au poste. Vous avez des droits et pouvez pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Toutefois, ce retrait entraînera l'incapacité d'étudier votre demande. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la rubrique mentions légales et données de notre site internet.